

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"  
*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XXV, Nos 11 et 12.

Montréal, Novembre—Décembre 1919.

50 cts par an.

## CONCOURS ANNUEL DES TRESORIERIERS (1918)

Nous tenons à communiquer à nos lecteurs la liste des noms de ceux de nos trésoriers qui ont gagné les prix offerts dans le concours annuel des Trésoriers, pour 1918. Ils méritent à tous égards d'être cités comme modèles dans l'exercice de leur fonction et nous faisons des vœux pour qu'ils aient de nombreux imitateurs.

Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer en temps utile la photographie de chacun d'eux pour publication dans ce numéro. Nous espérons néanmoins la recevoir pour un prochain bulletin.

1.—1er groupe, cercles ayant un effectif de 200 membres et plus:

- (a) A Constantin.....cercle 126 \$25.00
- (b) S. Laprade....." 10 15.00
- (c) J.-E. Rondeau....." 108 10.00

2.—2ème groupe, cercles ayant un effectif de 100 à 199 membres:

- (a) H. Riendeau.....cercle 173 \$20.00
- (b) O. Meloche....." 121 15.00
- (c) Edg. St-Onge....." 160 10.00

3.—3ème groupe, cercles ayant un effectif de 50 à 99 membres:

- (a) P.-A. Peltier.....cercle 116 \$15.00
- (b) J.-F.-O. Caron....." 55 10.00
- (c) J.-E. Marcile....." 14 5.00

4.—4ème groupe, cercles ayant un effectif de 25 à 40 membres:

- (a) Jos.-L. Lavoie.....cercle 169 \$10.00
- (b) Alb. Forgues....." 104 6.00
- (c) D. St-Georges....." 19 4.00

5.—5ème groupe, cercles ayant un effectif de 25 membres ou moins:

- (a) Léonard Goupil.....cercle 444 \$5.00
- (b) Nap. Pelchat....." 397 3.00
- (c) Alf. Vézina....." 284 2.00

6.—6ème groupe, bureaux de perception:

- (a) Dr. F.-P. Vanier.....bureau 425 \$5.00
- (b) Amédée Lavoie....." 298 3.00
- (c) O.-M. Vigneau....." 35 2.00



1er prix — 1er groupe  
M. ADEL. CONSTANTIN  
Cl. St-Edouard No 126



1er prix — 2e groupe  
M. HENRI RIENDEAU  
Cl. Contant No 173



2e prix — 2e groupe  
M. OMER MELOCHE  
Cl. St-Lambert No 121



2e prix — 5e groupe  
M. NAPOLEON PELCHAT  
Cl. St-Maxime No 59C



2e prix — 3e groupe  
M. J.-E. MARCILE  
Cl. St-André No 14



2e prix — 1er groupe  
M. J.-E. RONDEAU  
Cl. Champlain No 109



2e prix — 2e groupe  
M. EDGAR ST-ONGE  
Cl. Verdun No 160



2e prix — 6e groupe  
M. AMEDED LAVOIE  
Bureau St-Etienne No 59B



1er prix — 4e groupe  
M. JOS.-L. LAVOIE  
Cl. St-Pascal No 169



1er prix — 5e groupe  
M. LEONARD GOUPIL  
Cl. Benoit XV No 444



2e prix — 3e groupe  
M. J.-F.-O. CARON  
Cl. Montebello No 55

## CONCOURS SEMI-ANNUEL

Grand concours de recrutement du 1er juillet au 31 décembre 1919.

Par décision de l'Exécutif.

### DROITS D'ENTREE

Art. 1.—Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

Pour un certificat de \$ 250.....	\$ 2.00
" " " " 500.....	2.00
" " " " 1000.....	2.00
" " " " 2000.....	2.50
" " " " 3000.....	3.00
" " " " 4000.....	4.00
" " " " 5000.....	5.00

Les droits d'inscription à la caisse des malades sont les suivants:

Inscription simple.....	\$ 0.50
Inscription double.....	1.00

### RECOMPENSE OFFERTES PAR L'EXECUTIF

Art. 2.—1o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No. 1, 2, 3, ou 4:

Pour certificat de \$ 250.....	\$ 1.00
" " " " 500.....	1.50
" " " " 1000.....	2.00
" " " " 2000.....	3.00
" " " " 3000.....	4.00
" " " " 4000.....	5.00
" " " " 5000.....	6.00

2o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No. 5:

Pour certificat de \$ 250.....	1.50
" " " " 500.....	2.00
" " " " 1000.....	2.50
" " " " 2000.....	4.50
" " " " 3000.....	5.50
" " " " 4000.....	6.50
" " " " 5000.....	7.50

3o—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat système No. 6:

Pour certificat de \$ 250.....	\$ 2.00
" " " " 500.....	2.50
" " " " 1000.....	3.00
" " " " 2000.....	5.00
" " " " 3000.....	6.00
" " " " 4000.....	7.00
" " " " 5000.....	8.00

### PRIX D'HONNEUR

4o—En plus de récompenses mentionnées aux paragraphes 1, 2, et 3 du présent article, les proposeurs auront droit.

(a) pour trois membres, à un manuel couvert en manilla.

(b) pour quatre membres à un manuel, couvert en cuir.

(c) pour cinq membres, à un loquet scapulaire pour dames ou à une chaîne de montre pour hommes.

(d) pour dix membres, à une montre en argent.  
(e) pour quinze membres à une montre en or.

### PRIX SUPPLEMENTAIRES

5o—Dans la première semaine de chaque mois, de juillet 1919 à janvier 1920, une somme de \$25. sera tirée au sort entre les proposeurs des aspirants définitivement admis dans le mois précédent. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

6o—Les membres qui auront présenté et fait admettre au moins un membre chaque mois, durant ce concours, participeront à un tirage additionnel d'une somme de \$50. Chaque membre admis donnera droit à une participation à ce tirage.

7o—Le gagnant, dans les tirages mentionnés aux paragraphes 5 et 6 de l'article 2 sera le proposeur du membre dont le numéro d'examen correspondra à celui qui sera tiré de l'urne.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix ci-dessus, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux contributions avant le 1er mars 1920. Cette condition ne sera pas exigée pour les tirages mentionnés aux 5e et 6e paragraphes de l'article 2.

Art. 4.—Les agents-recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours.

### ASSURANCE INFANTILE—RECOMPENSES OFFERTES PAR L'EXECUTIF

Art. 5.—Au proposeur de chaque enfant, une somme égale à une contribution mensuelle, soit:

Pour demi-bénéfice.....	\$ 0.15
Pour bénéfice entier.....	0.25
Pour bénéfice double.....	0.50

### PRIX D'HONNEUR

Au proposeur de 50 enfants, une montre en or.

CHS. DUQUETTE,  
L'inspecteur en chef.

### OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

L'Alliance Nationale vient de souscrire \$500,000.00 au dernier EMPRUNT. Elle avait déjà souscrit comme suit aux emprunts précédents:

Novembre 1915.....	\$ 50,000.00
Septembre 1916.....	65,000.00
Mars 1917.....	35,000.00
Janvier 1918.....	250,000.00
Novembre 1918.....	150,000.00

Ces chiffres parlent par eux-mêmes et se passent de commentaires. Décidément, notre institution commence à avoir son mot à dire dans la haute finance, et ses sociétaires doivent être fiers de faire partie d'une telle association.

### LA RENTE

Nous accusons réception avec plaisir du premier numéro de ce journal, guide de l'épargne et du placement, publié par MM. Versailles, Vidricaire, Boulais, Lié, banquiers, sous la direction de M. Olivier Asselin. C'est tout dire, et nos compatriotes puiseront certainement dans cette publication des renseignements précieux sur les différentes offres faites dans le pays, pour le placement de leurs épargnes.

## AVIS

Avis est, par la présente, donné que l'assemblée annuelle des membres de Bureaux locaux, à laquelle doit se faire l'élection des membres du Comité de Surveillance, aura lieu le deuxième mardi de janvier prochain (1920), à l'endroit déterminé par le Percepteur. (Article 333 des statuts de la Société).

### EVITER LE RETOUR DE LA GRIPPE

Conseils que le service de Santé demande à la population de suivre

### HYGIENE PUBLIQUE ET MESURES DE PREVENTION

Le docteur Boucher, directeur du service de santé, désireux de prévenir le retour toujours possible d'une nouvelle épidémie de grippe, nous communique les conseils suivants, tout en demandant à la population de les suivre le mieux possible:

La température froide et humide habituelle à nos automnes favorise l'écllosion des épidémies de toutes sortes, et surtout de l'influenza. Le Service de Santé croit devoir attirer tout particulièrement l'attention de la population sur la possibilité que nous ayons un certain nombre de cas.

Il recommande donc à la population de prendre des précautions en vue d'éloigner tout danger.

1o.—L'influenza est une maladie contagieuse dont la transmission se fait d'une personne à l'autre surtout par les sécrétions des conduits respiratoires. L'infection par l'air n'est pas à craindre, mais les gouttelettes de salive et les poussières peuvent la transporter.

2o.—Les personnes qui sont légèrement malades peuvent aussi bien que les personnes qui le sont gravement, transmettre la maladie; on devrait donc toujours empêcher que ces personnes ne soient en contact avec d'autres sans nécessité.

3o.—Des personnes apparemment en bonne santé en peuvent infecter d'autres. Il est en conséquence nécessaire d'empêcher autant que possible la dissémination des matières infectieuses par les crachats, la toux et l'éternuement.

4o.—Eviter de cracher sur les planchers ou d'éternuer ou tousser vers d'autres personnes sans se couvrir le nez ou la bouche.

5o.—Eviter de se servir de serviettes, de vases à boire ou de tout autre ustensile qui sert à d'autres.

6o.—Les édifices publics doivent être pourvus de crachoirs placés dans des endroits en vue, remplis tous les matins d'eau de Javel et vidés tous les soirs, qu'on nettoiera avec un solution fraîche et qu'on remplira pour le jour suivant.

7o.—Les maisons et les édifices doivent être tenus secs et chauds à la température de 60 degrés, tout le temps qu'ils sont habités.

8o.—Les planchers doivent être tenus constamment propres; dans les édifices publics, on doit les laver tous les jours avec une solution de créoline de 1 à 3 pour cent.

90.—Tous les édifices publics doivent être complètement aérés le soir et de bonne heure le matin avant l'ouverture des bureaux.

100.—Les personnes employées dans des édifices publics qui sont indisposées ou qui présentent des symptômes de rhume feront bien d'obtenir de leurs patrons la permission de se soigner à la maison; en cas de refus, ils doivent prendre toutes les précautions susdites pour éviter d'infecter leurs camarades.

110.—Eviter les excès de toute sorte, en particulier du tabac qui, par l'irritation des muqueuses, ouvre une porte à l'infection.

120.—Si l'on se sent malade, on doit garder la chambre et appeler le médecin.

130.—Les gargarismes et les douches nasales peuvent rendre de grands services; n'en user cependant que selon la prescription et la direction d'un médecin.

140.—Les malades doivent être placés dans une chambre bien ensoleillée où les membres de la famille ne doivent pas entrer sans nécessité; désinfecter les linges souillés à l'eau de Javel.

150.—Les médecins doivent rapporter fidèlement et régulièrement leurs cas d'influenza pour éviter au Service de Santé la pénible obligation d'avoir à leur imposer une contrainte légale; c'est d'ailleurs leur devoir de bons citoyens.

160.—Prendre les précautions suivantes:

- (a)—Boire beaucoup d'eau;
- (b)—Manger des mets de digestion facile;
- (c)—Se laver les mains au savon avant les repas et après avoir donné des soins à un malade;
- (d)—Ne jamais porter les doigts ou des objets à la bouche;
- (e)—Ne pas aller sans nécessité là où il y a de la maladie;
- (f)—Ne pas garder la bouche ouverte;
- (g)—Eviter le surmenage et se coucher de bonne heure.

## L'ECONOMIE

Aujourd'hui plus que jamais, l'économie est nécessaire au travailleur à gages, et c'est dans la matérialité qu'il pourra la pratiquer avec les meilleurs résultats.

Naguère l'ouvrier, l'artisan, le travailleur, avec un salaire dix fois, vingt fois moindre, vivait tranquille et heureux sans vaines ambitions, sans tentations inutiles, sans illusions décevantes. Seul à travailler, car la manufacture ne s'était pas encore emparé de la femme, il trouvait le moyen d'élever une nombreuse famille et d'amasser, sou par sou, un petit trésor pour le repos de sa vieillesse et pour l'avenir de ses enfants.

Mais alors, il n'y avait pas de cercles, pas de clubs, pas de saloons, le soir, quand le père, harassé de fatigue, brisé par le travail, rentrait dans sa modeste maison, il n'y trouvait ni luxe, ni fêtes bruyantes et tapageuses, mais le calme et la paix, le bonheur du foyer familial. Tout de suite il se sentait enveloppé d'une chaude atmosphère d'affection forte, vivifiante, et les caresses de ses enfants aimés, le bon regard heureux de sa femme, lui remplissaient le cœur d'une douce émotion, d'une joie sans mélange. Il n'y avait pas à redouter les amers lendemains, les crises de larmes et de désespoir après les plaisirs éternels. La vie c'était le calme ruisseau, que la tempête ne vient jamais agiter. N'était-il pas plus heureux, plus profondément et vraiment heureux, ce modeste travailleur, que l'ouvrier d'aujourd'hui?

Le ambitieux ont grandi. Le salaire s'est élevé, mais en même temps les appétits se sont

aiguës. Non content d'une table abondante mais frugale, non content d'un bien-être relatif, l'ouvrier, aujourd'hui, veut la bonne chair, veut le luxe. Pauvre, il veut ne se refuser rien des raffinements du confort que donne la richesse. Mais si élevé que soit le salaire, il est impossible qu'il puisse suffire à de pareilles ambitions. La valeur du travail manuel est nécessairement limitée et ne saurait croître indéfiniment. D'où conflict inévitable. Alors l'ouvrier posera au martyr, au persécuté. Aura-t-il raison?

L'ouvrier veut une part toujours plus large de plaisirs, de jouissances, mais la valeur de son travail reste toujours la même, ou à peu près. Le patron doit-il prendre de sien pour satisfaire les prétentions du travailleur. Doit-il risquer son capital dans une entreprise, doit-il dépenser son énergie, ses forces intellectuelles sans en tirer aucun profit? Evidemment non! Le patron qui risque ses capitaux, le patron qui travaille intellectuellement, a droit à une rémunération comme l'ouvrier.

La seule solution possible au problème social, c'est donc l'ouvrier qui doit la trouver. Il faut qu'il sache se borner, qu'il sache équilibrer son actif et son passif, ses dépenses et son salaire, ses prétentions et le mérite de son travail. C'est en vain que les gages monteront, si toujours les dépenses montent aussi. Savoir se contenter de ses ressources, ce n'est pas seulement de la sagesse divine, surhumaine, c'est une nécessité sociale. Hélas! espérer que l'ouvrier va revenir à la vie simple et austère d'autrefois, c'est une illusion. On ne revient pas en arrière! Quand une fois l'ouvrier a goûté à la vie large et facile de nos villes modernes, quand il s'est imprégné, saturé de l'air qu'on respire au milieu des travailleurs d'aujourd'hui, quand, depuis son enfance, il a appris à satisfaire tous ses caprices à s'entourer de luxe et d'un bien-être excessif, il ne peut plus comprendre le bonheur austère mais si complet de nos pères. Il a besoin du tapage du club, du bruit de la société bruyante, des plaisirs aérés du jour.

Mais pourtant, même dans cette vie énervante, il faut savoir mettre de l'économie. S'il n'y a plus possible de retrouver toute la simplicité d'autrefois, il est possible encore d'économiser quelques sous pour l'avenir, pour ses enfants. Plusieurs de nos ouvriers le font! Mais combien d'autres aussi pourraient le faire?

C'est d'ailleurs, de la plus élémentaire prudence. Il n'est pas si rare de voir le travail manquer sans qu'il n'y ait aucune faute de la part de l'ouvrier. Le manufacturier ferme ses portes pour un temps, le patron suspend le travail, pour une raison ou pour une autre, le patron se retire des affaires, et voilà un homme, voilà une famille sans travail et sans ressources. La maladie peut aussi venir frapper à votre porte. Alors, non seulement le travail est arrêté, mais encore les remèdes, le médecin demandent des frais supplémentaires. C'est l'histoire de tous les jours, n'est-ce pas?

Il faudrait donc s'endetter, souffrir peut-être du froid, de la faim! L'économie intelligente aurait rend l'épreuve facile à supporter. Et si on s'endette, il faudra bien payer ensuite, il faudra bien économiser après l'épreuve, juste au moment, peut-être, où l'on aurait davantage besoin des douceurs du luxe et de l'abondance.

L'économie avant l'épreuve n'est-elle pas possible comme celle qui la suit nécessairement? Elle est plus difficile, peut-être, parce qu'elle n'a pas un but immédiat, mais elle est possible. Les leçons de l'expérience quotidienne ne doivent pas être perdues pour nous, et ces leçons nous

disent que sans l'économie nous allons tout droit à la souffrance, tôt ou tard.

Quel homme d'ailleurs, ne veut pas monter l'échelle sociale? Mais si on ruine sa santé dans des plaisirs éphémères, si on dépense sans compter tout ce que l'on gagne, sur quelle base s'appuiera-t-on pour monter. En s'instruisant, en substituant les livres aux vaines joies, il y a double profit, profit intellectuel d'abord, profit ensuite d'économie. Ce profit intellectuel, et les ressources de l'économie, nous donneront plus de vrai bonheur, et un bonheur plus long, que tous les plaisirs où se consomment les forces et la vie du viveur.

Enfin, pour le père de famille, n'est-ce pas un devoir et un bonheur de pouvoir laisser à ses enfants sinon la richesse, du moins quelques ressources pour commencer la lutte de la vie?

C'est donc en lettre d'or que devrait s'écrire partout, mais surtout dans les cœurs, ce mot: "Economie."

Alors, dès qu'un but commun s'impose, l'association en rend la réalisation plus facile; deux hommes enlèvent un fardeau qu'un seul ne pourrait soulever; une lampe éclaire aussi bien deux personnes qu'une.

De là le besoin du groupement qui prend, chaque jour, une importance nouvelle, et on pourrait presque mesurer le progrès des peuples au développement qu'ils ont donné à l'association.

A mesure que ses avantages ont été mieux connus, elle s'est diffusée, elle a pénétré dans toutes les branches de l'activité humaine, elle a révélé les formes si diverses sous lesquelles nous la voyons aujourd'hui.

Dans ces dernières années, le principe de l'association a pris une importance particulière sur le terrain économique où la communauté des intérêts, la simplicité des droits, le besoin de protection et de défense ont rapproché les hommes de même profession.

Dans la consommation, elle pénètre par les sociétés d'approvisionnement jusqu'aux grandes masses populaires, auxquelles elle procure d'immenses avantages. Dans la répartition des richesses, l'association a, dès maintenant, un rôle prédominant, soit qu'il s'agisse des grandes industries, du commerce, de la banque, etc., c'est elle qui a donné naissance à ces puissantes organisations qui mettent en action des centaines de mille hommes et des capitaux par milliards.

L'association a, en outre, singulièrement grandi en utilité sociale, depuis que l'on a pu s'en servir à garantir l'avenir par un peu de prévoyance; tel est en effet, la fondation des sociétés d'assurance sur la vie et les accidents, des sociétés de secours mutuels, des caisses populaires, des caisses de retraite, de la ligue des ménagères.

Associons-nous, c'est le meilleur et le seul moyen, aujourd'hui, de sortir victorieux dans la struggle for life qui est de nos jours plus accentué que jamais.

L'autre jour j'étais assis à la grève boisée du lac Leamy. D'un regard fort intéressé je suivais un canard qui dinait de sa pêche sur l'eau lisse et calme. Soudain un bruit de feuilles sèches qu'on foule attira mon attention. C'est un écreuil qui, une noix longue aux dents, bondit vers sa cachette. C'était un Prévoyant. L'instinct lui avait dit: L'hiver va venir et tu mourras de faim si tu n'amasses dans ton grenier noix, fèves, et glands. Et je me suis mis à réfléchir que la Providence nous a avantage, nous les hommes, d'une raison capable de prévoir nos jours stériles et de pourvoir à leur détresse.

En effet, aussi bien que l'instinct chez le prévoyant hôte des bois, la loi de la prévoyance, chez l'homme, est l'ouvrage de Dieu. Et, en vérité, Dieu honore l'homme singulièrement en lui donnant avec la raison le privilège d'être à lui-même sa providence. L'auteur des *Proverbes-VI* envoie le paresseux à la fourmi; c'est à l'écureuil de nos hautes futaies que je conduirais l'homme, oublié de ses stériles demains, si j'avais assez de prestige pour lancer un livre de maximes.

Je me levai à cette heure-là et je suivis l'aimable hôte des bois. Je voulais savoir où il avait creusé son grenier. Je n'avais pas l'intention malhonnête de le piller; tout au contraire, ce trou d'arbre vermoulu où l'agile arboricole, nichait, je voulais lui aider à le remplir de graines et de fruits durs. Car, voyez-vous, sa prévoyante diligence m'avait ému sympathiquement. Les jours suivants j'allais donc fureter dans le bois; et songeant que l'écureuil est expert en amandes, je ramassais avec choix au milieu des feuillages tombés des drupes parfaitement sains; puis je les déposais au pied du vieux chêne où mon petit ami sauvage nichait.

Je rendais bien service au cher écureuil, mais ce n'était pas sans retour. Pour le plaisir de mes yeux, il s'attardait de longs quarts d'heure sur les branches du chêne et dans les ramures il se livrait à ses gracieux ébats. C'était gracieux en vérité, car dans l'écureuil il y a de l'oiseau; il n'est pas terre à terre à la façon de son frère déchu, le suisse du souterrain séjour. Tout comme l'oiseau c'est sur les branches hautes que l'écureuil se plaît de jouer et que volontier, il mêle aux gazouillis des chanteurs ailés son trille strident. Et donc pour mon plaisir l'agile arboricole jouait dans les branches et même il tentait de chanter: Oh! cela, il le faisait tout candidement sachant bien qu'il s'entend mieux en amande qu'en ramage.

Et, à cette heure de loisir où nous nous rendions bon service pour bon service, je me disais: ce que nous accomplissons là au fond des bois, moi et l'écureuil, cela se passe aussi dans notre vie sociale: un homme de prévoyance, un homme de peine qui économise pour les mauvais jours de la vieillesse ou de la maladie, nous intéresse toujours, et toujours, par sa vie soignée des demains stériles, il nous incline à lui accorder notre concours en vue d'augmenter ses épargnes; aussi bien, nous en sommes convaincus, ce bon service, il saura nous le rendre à son tour dans l'occasion.

Toutefois c'est grâce aux *Mutualités* que l'entraide chez les humbles change en sous-d'or les sous de cuivre de l'épargne quotidienne.

La prévoyance et la mutuelle assistance sont deux sentiments mis par Dieu dans le cœur de l'homme.

Il importe plus que jamais de développer chez le jeune homme, l'esprit d'économie et de prévoyance. Le jeune homme de nos jours ressemble par trop à la cigale imprudente de la fable. Il semble que se seule occupation soit de s'amuser, sans songer à l'avenir. Aussi, quand vient le moment de s'établir, il est pris au dépourvu n'osant pas faire face aux devoirs d'une vie sérieuse et profitable. Il se sent incapable de fonder un foyer y vivre honnêtement tout en travaillant pour le bien de sa race et de son pays. C'est ce qui explique, en partie du moins, la raison de tant de vies manquées, de tant de célibataires égoïstes qui ne sont certes pas un avantage pour un pays. La Mutualité, en développant l'esprit d'économie, travaille donc au relèvement

de notre jeunesse en encourageant ses labours et en donnant un but à sa vie, à son existence ici-bas.

De plus, la Mutualité contribue à la stabilité et au bonheur des familles, en éloignant du foyer les misères et les souffrances d'une pauvreté provenant d'une imprévoyance trop souvent coupable. Car s'il est vrai de dire que la paresse est la mère de tous les vices, n'est-il pas aussi vrai de dire que l'esprit dissipateur est la cause de bien des souffrances au sein des familles? On gaspille de nos jours avec une inconcevable prodigalité, on ne se refuse aucune friandise, aucun plaisir, aucune satisfaction. On élève les enfants dans cette funeste habitude sans rien réserver pour leur éducation future, développant au contraire en eux le désir de quitter l'école le plus tôt possible pour aller gagner quelques sous à dépenser. On vit ainsi au jour le jour, comptant sur le seul salaire de la semaine. Aussi, quand les jours plus sombres apparaissent on tombe, dans la plus affreuse misère.

Tout au contraire la famille où règne une sage économie n'a rien à craindre, on n'y est pas l'esclave des désirs frivoles, et quand les difficultés se présentent, les économies réalisées avec les secours d'une société bien organisée permettent d'y faire face sans abattre les volontés et sans faire trop de dommage.

L'union fait la force, dit le proverbe, imaginez alors ce que peut accomplir de bienfaits dans une paroisse, dans une localité, un bon noyau de familles prévoyantes vivant ainsi dans la plus louable émulation! Aussi bien suffit-il d'étudier un peu l'histoire de la Mutualité pour se convaincre des résultats merveilleux réalisés par elle en certains milieux.

Or, ce que la Mutualité a fait dans le passé pour le bien des individus, des familles et des sociétés, elle le fera encore avec plus de raisons dans l'avenir.

### L'ECONOMIE ET LA PUISSANCE DE L'EPARGNE

Quand en 1870-71 la Prusse eut vaincu la France, elle voulut l'écraser afin de la mettre hors d'état de tenter longtemps un retour offensif: dans ce dessein elle lui imposa une indemnité de cinq milliards. De l'avis de la Prusse, et même dans l'opinion des neutres, c'était la ruine de la France.

Et cependant que vit-on? Après 70, la France était plus prospère que l'Allemagne qui l'avait vaincue, qui avait prétendu l'écraser. Vingt mois après le paiement des cinq milliards, le taux de l'argent était plus élevé à Berlin qu'à Paris.

Et la France a beaucoup mieux bravé que l'Allemagne les crises économiques de 1878-79. Encore au moment de la Grande Guerre l'Allemagne n'obtenait qu'à près de 6 p. c. le crédit que la France trouvait chez elle à 4. On sait pourtant, que la population de la France est restée stationnaire depuis environ un demi-siècle, on sait aussi d'une façon générale, que l'industrie française est loin d'être aussi puissamment outillée que l'industrie allemande, anglaise, américaine.

A quoi donc la France doit-elle attribuer sa vigueur économique? C'est l'un des économistes français les plus distingués de ce temps, M. Charles Gide, qui va nous l'apprendre: "Si la France a pu tenir honorablement son rang de grande puissance industrielle, à côté de pays supérieurs par la population, leur activité, leur outillage,

c'est surtout à sa puissance d'épargne qu'elle le doit."

A quoi la France doit-elle sa richesse? M. de Bulow, chancelier de l'Empire allemand, l'a dit en plein parlement au mois de novembre 1908: "La France doit sa richesse à son sol béni, à l'activité et à l'ingéniosité de ses habitants, mais encore à son admirable esprit d'économie. La France est devenue le banquier du monde. Ce que la France gagne de moins que nous par la production, elle le compense par l'épargne."

Telle est la puissance de l'épargne. "Ce que l'épargne a réalisé en France elle pourrait, toutes proportions gardées, l'accomplir ici comme ailleurs. L'économie, qui en tout temps est une vertu civique est de nos jours un devoir impérieux.

### LES 16 REGLES LES PLUS IMPORTANTES DE L'HYGIENE

Ces règles sont celles préconisées par le Professeur Fisher de l'Université de Yale, Etats-Unis:

- 1.—Les chambres que vous occupez doivent être bien ventilées.
- 2.—Les sous-vêtements doivent être légers et amples.
- 3.—Prenez beaucoup d'exercice au dehors et faites que le temps de vos loisirs soit passé au grand air.
- 4.—Si possible couchez au dehors.
- 5.—Respirez profondément et librement.
- 6.—Évitez l'intempérance dans le boire et le manger.
- 7.—Mangez peu de viande et évitez les œufs surtout lorsqu'ils sont cuits durs.
- 8.—Faites une diète raisonnable en assimilant des végétaux à votre nourriture.
- 9.—Mangez lentement.
- 10.—Buvez suffisamment d'eau.
- 11.—Évacuez régulièrement et fréquemment.
- 12.—Lorsque vous mangez ou que vous êtes assis que votre position soit toujours droite.
- 13.—Évitez les refroidissements et fuyez la poussière.
- 14.—Que vos dents, vos genévies et votre langue soient toujours propres.
- 15.—Usez avec modération du repos et du sommeil, du travail et de la récréation.
- 16.—Ne vous créez pas d'ennui et fuyez les idées sombres.

### PENSEES

- La raillerie est l'épreuve de l'amour-propre. \* \* \*
- La langue et l'esprit ont leurs bornes. La vérité est inépuisable. \* \* \*
- Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose. \* \* \*
- La raison ne doit pas régler mais suppléer la vertu. \* \* \*
- Nous jugeons de la vie d'une manière trop désintéressée quand nous sommes obligés de la quitter. \* \* \*
- Les conseils faciles à pratiquer sont les plus utiles. \* \* \*
- C'est d'être injuste d'essayer des autres qu'ils font pour nous ce qu'ils ne veulent pas faire pour eux-mêmes.

## Hygiène et Santé Publique

RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE  
SUR LA TUBERCULOSE.

(Suite)

leur famille. C'est une femme, Lady Aberdeen, qui, en formant des associations multiples de femmes, provoqua une organisation efficace en Irlande.

Il est important que nos femmes soient amenées dans la lutte anti-tuberculeuse dans notre province, car la femme a tant d'influence sur l'hygiène domestique, que sans son secours tous les efforts des médecins échoueraient.

10.—Les écoles ménagères ont aussi une grande portée éducative, car dans ces écoles les jeunes filles, les futures mères, s'instruisent sur une foule de rapports qu'il y a entre le lait, la viande, l'alcool, l'alimentation en général, la propreté et la tuberculose. Un grand nombre de médecins signalent que l'alimentation défectueuse est une cause de la maladie. Donc, ces établissements où l'on enseigne l'hygiène alimentaire et l'économie domestique doivent être encouragés par les Pouvoirs Publics. Il en faudrait un centre et aux quatre coins des grandes villes, et ainsi elles pourraient être pendant l'été des centres de "gouttes de lait", si utiles pour prévenir la mortalité infantile.

11.—Le clergé pourrait être une force énorme s'il faisait un mouvement d'ensemble dans toute la province pour instruire le peuple. Par exemple si un dimanche par année était désigné et réservé pour la prédication anti-tuberculeuse, quel bien cela ferait. Puis, ensuite, les prêtres ont tant de contacts fréquents avec le peuple qu'ils peuvent presque quotidiennement répandre dans les familles les bons enseignements de l'hygiène. Pour combattre un mal dont la source est la vie sociale actuelle elle-même, il faut que toutes les forces sociales se réunissent.

12.—Les ligues anti-tuberculeuses sont le pivot de l'organisation de l'éducation du peuple. Elles font connaître l'étendue du mal, organisent des expositions, des projections lumineuses en plein air dans les parcs publics les soirs où il y a rassemblement populaire, invitent des conférenciers, distribuent des imprimés, prennent la direction des dispensaires. Toutes les villes de la Province devraient avoir leurs ligues.

13.—Le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec est le centre où doivent s'élaborer tous les moyens éducatifs, tels que: rédaction de littérature anti-tuberculeuse, expositions circulantes, rédaction d'articles spéciaux pour la presse, rédaction des livres d'hygiène pour les écoles et autres établissements d'instruction; certaines inspections exigent une compétence spéciale. Avec son personnel restreint actuel, notre Conseil d'Hygiène ne saurait faire face à toutes les exigences de sa mission, mais lorsque notre Gouvernement Provincial apprendra que la Province d'Ontario accorde à son Bureau Provincial d'Hygiène un budget de \$40,000 par an, il n'hésitera pas d'augmenter celui de notre Conseil qui n'est que de \$20,000 depuis deux ans, n'ayant été que de \$12,000 auparavant.

La Commission recommande, au sujet de ces moyens d'éducation du peuple:

1.—L'enseignement élémentaire de l'hygiène dans les écoles et un enseignement plus développé dans les écoles normales et établissements d'enseignement secondaire.

A suivre

LE CANADA D'AUJOURD'HUI ET DE  
L'AVENIR

Nous venons de recevoir une publication du Chemin de fer National du Canada qui mérite que l'on lui prête plus qu'une attention passagère dans la province de Québec. Elle fut préparée pour la Foire de Lyon, afin de donner aux Français une idée plus nette des ressources générales du développement du Canada considéré dans son ensemble.

Il en fut imprimé 15,000 exemplaires en français, et le résultat de cette entreprise, due à l'initiative du Chemin de fer National du Canada, devrait être que le Canada et les conditions où il se trouve soient plus généralement connus.

Cette publication intitulée: **Le Canada d'aujourd'hui et de l'avenir**, renferme quarante pages de matière imprimée, accompagnée de gravures; et presque chaque section du développement du Canada y est le sujet d'un article de texte. Différents chapitres traitent séparément du développement de l'agriculture, de l'exploitation des forêts, des pêches, et de l'industrie en général. Il est évident que cet ouvrage a exigé un travail de réflexion et un soin considérable pour sa préparation, et, dans son ensemble elle paraît donner un résumé bien exact du développement des diverses sections de l'industrie au Canada.

## LA REVUE MODERNE

En vente dans tous les dépôts de la Province va obtenir un succès retentissant

La Revue Moderne littéraire, politique, artistique, rédigée en collaboration, avec pour fondatrice et directrice, Madame Huguenin bien connue dans le monde des Lettres sous le nom de **MADELEINE**,—vient de nous parvenir, sous la plus jolie toilette qu'il soit possible de rêver. Au frontispice une magnifique reproduction de la fameuse peinture de Greuze "Le baiser en voyé." Très bien éditée sur papier de luxe, la **Revue Moderne** a déjà une large et belle clientèle d'annonces qui ne fera qu'augmenter en même temps que la circulation. Une telle revue, bien faite peut intéresser les lecteurs les plus exigeants.

UNE FIERE REPOSE DU MARECHAL  
PETAIN

C'était quelque temps avant la guerre. Le maréchal Pétain, qui n'était encore que colonel, reçut un jour du ministère le billet suivant:

"Mon colonel, nous apprenons que plusieurs officiers de votre régiment se permettent d'assister à la Messe en uniforme. Une pareille violation des règlements ne saurait être tolérée. Veuillez nous communiquer les noms desdits officiers."

Le colonel répondit aussitôt:  
"Mon général, il est vrai que plusieurs officiers de mon régiment se permettent d'assister à la Messe en uniforme. Parmi eux se trouve le colonel. Mais comme il se tient toujours au premier rang, il ignore les noms de ceux qui sont derrière lui. Signé: Pétain."

C'est encore Pétain qui disait:  
"Le matin, je vais à la Messe par conviction, et le soir je vais aux Vêpres pour embêter ceux qui trouvent mauvais que j'aie à la Messe."  
On conçoit qu'un clercal de ce calibre ait été tenu en suspicion. De tels caractères n'émergent que lorsque la patrie est en danger.

M. le Dr Patrick, de Yorkton, Sask., se portait récemment, candidat au sénat de l'Université de cette Province. Dans son manifeste de candidature, il professe hautement qu'il croit que l'enseignement du français est devenu aujourd'hui nécessaire, d'abord parce qu'au point de vue général l'avenir économique du monde appartient aux deux races de langue française et anglaise, et parce qu'ensuite il est infiniment préférable pour notre pays que l'on sache les deux langues qui sont reconnues par la Constitution canadienne comme officielles.

Il proclame, entre autres choses: "Je vous demande un mandat afin de rendre la langue française, comme la langue anglaise, obligatoire pour les étudiants et les gradués de notre université."

"Je suis animé du désir de donner à la Saskatchewan la direction de nos universités anglo-canadiennes, tout en reconnaissant le fait que les futurs gradués des universités canadiennes doivent posséder à fond les deux langues canadiennes, ce qui est essentiel à notre unité nationale, et désirable pour cette grande unité, qui a trouvé son expression formelle dans le traité de paix proposé."

Votre très dévoué,

T. A. PATRICK.

Au cours de sa lettre, le Dr Patrick déclare que les bacheliers de toutes les universités provinciales anglaises savent rarement parler les langues étrangères pour lesquelles ils reçoivent des degrés, tandis "que plusieurs bacheliers des universités de Québec font exception à cette règle."

UN PEUPLE INDUSTRIEL, ACTIF ET  
ACCUEILLANT

Dans l'"Advertising World", de Londres, Angleterre, paraissait récemment un article consacré au Canada français, écrit par M. Robert Houston, gradué de l'Université de Londres, ayant vécu cinq années dans la province de Québec et qui témoigne de vues passablement justes sur les Canadiens-français.

L'auteur esquisse, entre autres, ce portrait de notre peuple:—"A vivre quelque temps dans la province de Québec, on apprend qu'il n'y a pas de mystère canadien-français." Les Canadiens-français ont un passé historique de plusieurs siècles à leur crédit, mais si on prend la peine d'examiner ce peuple de près, dans la "claire lumière du soleil plutôt qu'à travers un prisme, on le trouve accueillant de manières, de coutumes et d'esprit. C'est un peuple industrieux et actif, possédant un bon système d'écoles; ses collègues sont au premier rang et plusieurs de ses spécialistes dans les arts, la médecine et la science se sont distingués dans toutes les parties du monde aussi bien que sur les "champs de bataille de France."

## PENSEES

On n'est pas toujours si injuste envers ses ennemis qu'envers ses proches.

\* \* \*

La haine des faibles n'est pas toujours aussi dangereuse que leur amitié.

\* \* \*

On tourne une pensée comme un habit pour s'en servir plusieurs fois.



**DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:**

Pour un certificat de \$1000 ou moins.....	\$2.00
" " " " 2000.....	2.50
" " " " 3000.....	3.00
" " " " 4000.....	4.00
" " " " 5000.....	5.00

**DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:**

Simple bénéfices.....	\$ .50
Double bénéfices.....	1.00

**LE CANADIEN FRANCAIS COLON**

Mgr Ross, Vic. Capitulaire de Rimouski:

"Coloniser, c'est l'œuvre par excellence du Canadien-français. Il en a la vocation. C'est elle qui amena ici nos découvreurs et les fondateurs du pays; elle qui nous rendit possesseurs du sol, nous y enracina et assura notre survivance. Semblable au vigoureux érable qu'il a pris pour symbole, le colon canadien a poussé au sol de la patrie, pour en puiser la sève généreuse, des racines profondes qui l'y ont retenu malgré les orages, et qui lui ont permis de se fortifier, de s'étendre et de se propager. Comme Adam au Paradis terrestre, le Canadien fut placé au Nouveau-Monde pour le cultiver et le garder. C'est en étendant ses défrichements qu'il le garda. Ce que ne put faire le soldat de 1759, le colon canadien le fit: il garda le sol et il le garda français.

"Notre passé est une leçon pour l'avenir. Les peuples, comme les institutions, se développent et, au besoin, se régénèrent par les principes auxquels ils doivent leur origine. Un étranger, qui a compris notre histoire, a écrit ces paroles pleines de sens: "C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter s'il veut conserver son caractère distinctif; étant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées."

"Il y a plus. Chez nous la question nationale est intimement liée à la question religieuse. Toute notre histoire le proclame. Le premier arbre canadien abattu par les Français, sur les rives gaspésiennes, fut transformé en croix et servit de hampe à l'étendard national. Toujours soucieux d'unir dans sa vie la conquête du sol à l'extension du règne de Jésus-Christ, le colon canadien, après sa première trouée dans la forêt, se préoccupa d'élever, près de la cabane de bois rond qui abrite son foyer, la modeste chapelle qui abritera son Dieu, pour devenir le centre et le noyau d'une nouvelle colonie. Suivant ce que nous voyons habituellement dans notre région, ce premier temple rustique sert en même temps d'école. Et c'est derrière la cloison mobile qui le sépare du tabernacle, que le petit Canadien-français, fils de colon, apprend les éléments de sa langue maternelle et les rudiments des connaissances qui ouvrent son intelligence, en même temps que son âme se façonne sous les influences religieuses qui rayonnent du voisinage de l'Eucharistie.

"Ainsi ont commencé, se sont formées et développées ces paroisses canadiennes-françaises qui sont le baae de toute notre organisation, et qui nous ont fait ce tempérament particulier de peuple colonisateur, honnête et foncièrement religieux. A cette organisation qu'on n'a jamais pu entamer, nous sommes redevables de la force d'expansion qui nous distingue. C'est en les multipliant, ces paroisses, au cœur de la forêt qui nous sous notre poussée, que nous conserverons notre unité ethnique, et que nous nous maintenons en mesure d'accomplir la tâche qui nous a été assignée dans le Nouveau-Monde.

"Dans sa forêt, en face des grands spectacles de la nature qu'il admire et qu'il aime, ne comptant que sur son travail, et sentant plus que tout autre qu'il dépend en tout de l'Auteur de la nature qui envoie les fécondantes rosées, les jours ensoleillés, et une germination favorable, le colon respire en effet l'atmosphère la plus favorable à la santé morale. Appliquant toutes ses activités au rude labeur qu'il fait en chan'ant, accompagné par le murmure des grands vents qui passent à travers la forêt, et le front illuminé par ses flambées d'abatis, toutes ses convoitises se limitent aux bornes de la forêt qui reculent chaque année, devant sa vaillante cognée, pour livrer les trésors que la terre nourricière réserve à sa génération grandissante. Sa vie simple et austère, qui fortifie les muscles, tonifie la poitrine et entretient un sang pur dans les veines, met aussi "du ciel bleu dans l'âme" et des vertus au cœur, plante au foyer des traditions de foi et d'honneur, et prépare à la société des générations robustes qui transportent sur tous les champs de l'activité humaine, "leurs qualités de bûcheurs". Le Premier Ministre de notre Province était l'autre jour, en les faisant siennes, ces paroles qui corroborent les nôtres: "La colonisation est une œuvre essentielle. C'est à elle qu'il faut avoir recours pour placer l'accroissement naturel de nos populations rurales, pour enrayer l'exode vers les villes, pour encourager le retour à la terre et pour conserver la santé physique et morale de notre population".

**LES NOTRES NE SONT PAS DES ETRANGERS AU CANADA**

Un article remarquable que publie sur les Canadiens-français l'organe de Mgr l'archevêque de Toronto.—Le droit de s'appeler canadien

**L'ETUDE DE L'HISTOIRE DU CANADA**

L'organe de Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, publie sous ce titre: "Les Canadiens-français", le très intéressant article ci-dessous qui témoigne d'une largeur de vues tout à l'honneur de son auteur. Lisons:

Si les races de langue anglaise du Canada étudiaient sérieusement l'histoire des premiers jours de ce pays et les origines du Canada français, ils deviendraient plus familiers avec la mentalité des Canadiens-français et lui seraient plus sympathiques. Le Canadien-français se considère lui-même comme le vrai "Canadien", le vrai natif blanc qui ait des droits sur le pays après les tribus indiennes indigènes. Jacques Cartier, navigateur français, découvrit le Canada en 1534. Après lui vint Champlain et Roberval avec d'autres colons français. Des villes françaises furent fondées à Québec et à Montréal. Le pays fut colonisé par des fermiers et des ouvriers français. Des églises furent construites, des communautés religieuses établies, les indiens furent évangélisés par de saints Jésuites français et par de pieux Récollets. Ce régime français "exista pendant plus de deux cents ans", car ce fut en 1759 seulement que Wolfe conquit Québec pour l'Angleterre.

Pendant deux siècles et quart, donc, les Canadiens-français précédèrent les Anglais au Canada. Est-il étonnant ensuite qu'ils se considèrent eux-mêmes les vrais canadiens?" Est-il étonnant qu'ils soient irrités et dégoûtés quand ils sont traités comme des étrangers et des nouveaux-arrivés, par des intrus qui se glorifient de parler anglais? Ils savent que ce mépris pour leurs

sentiments, manifesté par les Anglais, n'est que le résultat de l'ignorance et de l'étroitesse d'esprit et ils en sont profondément et passionnément mortifiés. Les grands noms de Champlain et de Maisonneuve, de La Salle et d'Iberville sont encore présents à leur mémoire pour leur rappeler leur ancienne gloire disparue, et les insultes des conquérants pénètrent dans leurs cœurs comme des traits mortels et empoisonnés. En vérité, dans ce pays qu'ils ont découvert, colonisé et civilisé ils ont au moins droit au respect et à une justice égale! Les Canadiens-français ne sont pas des étrangers en Canada et ils ne sont pas non plus d'origine basse ou suspecte. Sous le grand roi Louis XIV, les plus grands noms de France envoyèrent de leurs descendants coloniser le Nouveau-Monde. Les colons de Montréal et de Québec sont venus de toutes les parties de la France. La Normandie, la Bretagne, la Picardie et la Perche en fournirent la majeure partie. Toutefois la Normandie fournit à elle seule plus de colons que toutes les autres provinces réunies; si bien que le Canada du dix-septième siècle, pourrait être appelé une colonie normande. Les régistes des églises canadiennes-françaises qui ont été tenus avec un soin jaloux, prouvent que plus de la moitié des colons qui vinrent s'établir en Canada durant la décennie qui suivit 1664, étaient d'origine normande tandis qu'en 1680 on croyait que les quatre cinquièmes de la population de la Nouvelle-France avaient du sang normand dans les veines. William Bennett Munro dit: "L'élite de la colonie et les marchands venaient surtout de Paris et leur présence donnait à la petite colonie de Québec, un caractère de galeté parisienne; mais le normand dominait aux champs. Sa race a contribué largement à la formation de l'élément rural."

Et les Normands, dit-on, furent toujours une race chevaleresque hautaine et conquérante qui devinrent chaque fois, les aristocrates et les nobles des pays qu'ils conquéraient!

Imaginez maintenant les sentiments qui agitent cette orgueilleuse race normande du Canada quand ils se trouvent en présence d'un ramassis d'étrangers qui s'arrogeaient toute la gloire du pays et réclamaient pour eux-mêmes toute la loyauté et tout le pouvoir gouvernemental! Encore une fois nous disons: "étudiez l'histoire des premiers temps de la colonie et rendez vous compte par vous-mêmes de ceux qui ont le plus de droits de s'appeler "les vrais canadiens"

**ACCUSE DE RECEPTION**

Québec, 25 Sept. 1919.

M. Alfred St-Cyr,  
Trés.-Gén.  
Alliance Nationale,  
Montréal.

Cher Monsieur,

Veillez trouver inclus le certificat de feu Joseph St-Pierre. J'ai complété et fait signer à l'endos la quittance par Mme St-Pierre, qui vous remercie beaucoup pour la promptitude à régler cette réclamation.

En vous remerciant, moi-même.

Je suis votre tout dévoué,  
JOSEPH DUBUC, Percepteur,  
102 rue St-Malo,

Québec.

# PENSION AUX VIEILLARDS (70 ANS) L'Alliance Nationale



M. EMILE ROCHON, de Carillon, P.Q., Bureau de Carillon No 473 qui a touché sa 4ème annuité.



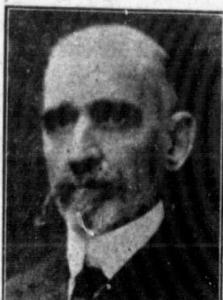
M. PIERRE B. HOGUE, de Montréal, Bureau Mont-Royal No 13 qui a touché sa 3ème annuité.



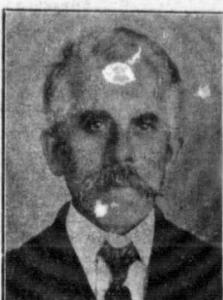
M. GERMAIN LEVESQUE, de N.-D. du Bon Conseil, Bureau No 479, qui a touché sa 7ème annuité.



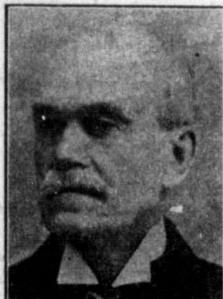
M. ALPHONSE LEFEBVRE, de Belœil Station, P.Q., du Bureau St-Henri No 196, qui a touché ses dix versements.



M. CHARLES PAQUIN, de Verdun, Bureau Mont-Royal No 13, qui a touché sa 3ème annuité.



M. ISRAEL JUTRA, d'Asbestos P.Q., Bureau Asbestos No 185 qui a touché sa 1ère annuité.



M. CYPRIEN GELINAS, de Montréal, Bureau Crémazie No 171, qui a touché sa 8ème annuité.



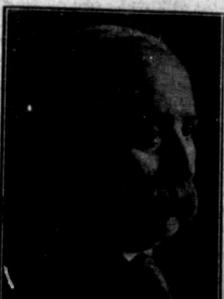
M. FABIEN POITRAS, de Montréal, Bureau St-Pierre No 202, qui a touché sa 31ème annuité.



M. J.-N.-R. LABERGE, de Châteauguay, P.Q., Bureau Châteauguay No 28, qui a touché sa 5ème annuité.



M. F.-X. BROUILLETTE, de Montréal, Bureau St-Pierre No 202, qui a touché sa 4ème annuité.



M. JOSEPH TURENNE, de St-Boniface, Man., du Bureau No 144, qui a touché sa 5ème annuité.



M. L. J. LATULIPPE, St-Albert, Ara. B., Edmonton No. 141, qui a touché sa 6ème annuité.

PUBLIÉE PAR  
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"  
A MONTREAL  
395, avenue Viger  
Téléphone Bell: Est, 3017-301

## OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire  
S. G. Mgr G. GAUTHIER . . . . . Aumônier

## EXECUTIF

F.-C. LABERGE, Ing. civil, arp. géomètre . . . . . PRÉSIDENT GÉN.  
CHS DUQUETTE, comptable . . . . . 1er V.-Prés. GÉN.  
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-Prés. GÉN.  
GEORGES MONET, comptable . . . . . SECRÉTAIRE GÉN.  
ALFRED ST-CYR, courtier . . . . . TRÉSORIER GÉN.  
THÉO. CYPRIOT, M.D. . . . . MÉDECIN EN CHEF  
EUG.-H. GODIN, C.R. . . . . AVISSEUR LÉGAL  
L.-O. DAURAY, N.P. . . . . DIRECTEUR  
FRS FAUTEUX, avocat . . . . . DIRECTEUR  
J.-DALBÉ VIAU, architecte . . . . . DIRECTEUR  
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) . . . . . DIRECTEUR  
HORMISDAS DELORME, négociant . . . . . DIRECTEUR  
L.-A. LAVALLÉE, C.R. . . . . ANCIEN PRÉS. GÉN.  
JOS. CONTANT, Dr en pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.  
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANCIEN PRÉS. GÉN.

## Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. . . . . Inspecteur en chef  
C. MANSEAU, Montréal. . . . . Inspecteur  
J.-C. PAQUIN, Montréal, . . . . . Organisateur  
J. B. A. ARNAUD, Montréal, . . . . . Organisateur  
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur  
AGÉLAS KIROUAC, Warwick, . . . . . Organisateur  
TÉLES. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur  
DAMASE DARVEAU, Montréal, . . . . . Organisateur  
ES. M. GAGNON, St-Pacôme, . . . . . Organisateur  
J.-O. DUQUETTE, Montréal, . . . . . Organisateur  
J.-A. DUBUC, Québec, . . . . . Organisateur  
CAMILLE PELLETIER, Cabano, Qué., Organisateur

## FONDEE EN 1900 BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9, place d'Armes, Montréal.  
Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.  
Vice-président et directeur général :  
M. Tancrede Bienvenue.

Capital autorisé.	\$5,000,000
Capital versé et surplus au 30 juin 1919.	\$3,000,000
Actif total: au-delà de.	\$34,000,000

95 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

## L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve	\$7,000,000
Total de l'actif au-delà de	\$37,000,000

La Banque a trente-neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution.